

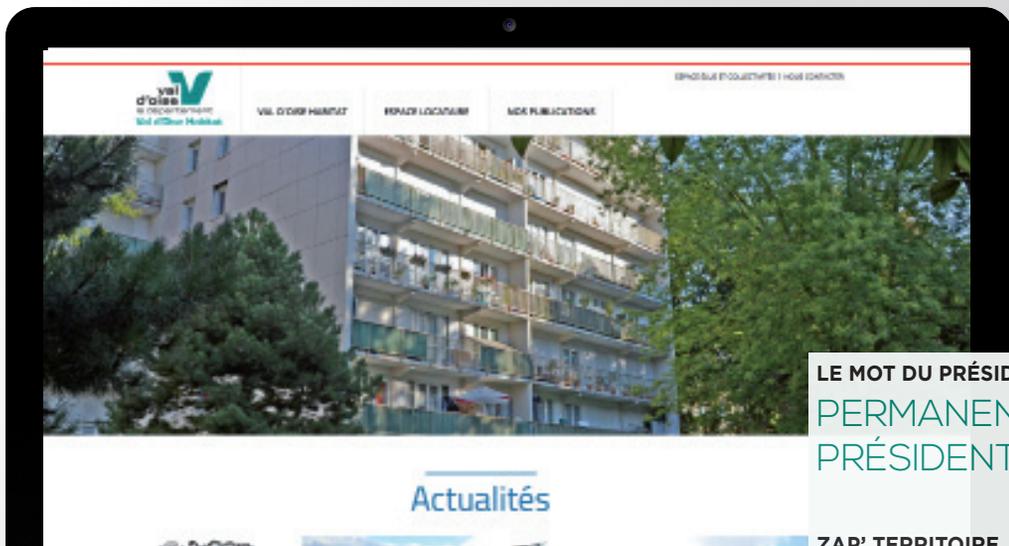
# COM' <sup>#33</sup> MARS 2016

# CHEZ NOUS

Le journal des locataires de Val d'Oise Habitat

val  
d'oise   
le département  
Val d'Oise Habitat

## VAL D'OISE HABITAT SE NUMERISE !



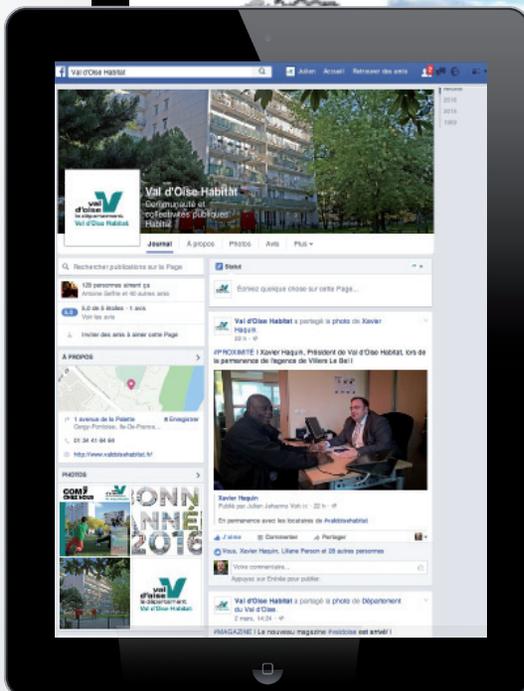
LE MOT DU PRÉSIDENT  
PERMANENCE DU  
PRÉSIDENT

ZAP' TERRITOIRE  
ENQUÊTE OPS ET  
SLS

FENÊTRES SUR COUR  
PANORAMA  
SUR LES  
PARTENARIATS  
DE 2015

L'INTERVIEW  
LA RESPONSABLE  
TECHNIQUE DE VOH

LE TOUR DE LA QUESTION  
LOYER ET  
CHARGES,  
CE QUE VOUS  
PAYEZ





### PROXIMITÉ

Cette année encore, j'ai souhaité renouveler mes permanences avec les locataires au sein des différentes agences de Val d'Oise Habitat. C'est pour moi une occasion précieuse de rencontrer directement celles et ceux pour qui nous œuvrons chaque jour et d'échanger, de façon personnelle et concrète, sur des sujets du quotidien qui peuvent vous préoccuper. Que vos questions portent sur des aspects techniques de votre habitat, sur des difficultés personnelles ou financières, ou sur des problèmes de voisinage ou d'incivilité, toutes les équipes de Val d'Oise Habitat se mobilisent pour vous apporter l'écoute nécessaire et les réponses adaptées, bien sûr dans la limite de nos capacités d'intervention (juridique sociale, technique ou financière), en tant que bailleur public.

Les exigences formulées par les locataires sont toutes légitimes et Val d'Oise Habitat se doit d'être attentif à vous offrir le meilleur cadre de vie possible. Néanmoins, il nous appartient également de rappeler régulièrement aux locataires, les règles de vie en collectivité, de bon voisinage, de respect qui doit être porté aux autres, de comportement adéquat pour maintenir l'hygiène et la salubrité dans nos résidences, la propreté des abords, et bien sûr, la sécurité des habitants qui figure parmi nos priorités. C'est bien l'addition de nos efforts mutuels – bailleur ET locataires - qui peut nous permettre de solutionner la plupart des problèmes quotidiens.

Avec ces rendez-vous, ces nouvelles

permanences m'offrent l'opportunité, à chaque fois, de mesurer la réactivité, l'implication et la grande disponibilité des équipes de proximité, qualités fortement reconnues et appréciées des locataires. Face aux difficultés d'ordre technique - inhérentes à la gestion de tout patrimoine immobilier important et diffus -, dans des conditions matérielles contraintes et exigües, et devant les sollicitations multiples des locataires, les salariés de nos agences de proximité sont attentifs à maintenir le haut niveau de service public auquel notre organisme public est si profondément attaché. Je les en remercie et leur apporte tout mon soutien.

## *Opievoy, transfert du patrimoine*



L'OPIEVOY, est un OPH rattaché à trois départements ( Essonne, Val d'Oise et Yvelines). La loi ALUR ne permettra plus à cet office de maintenir ce mode de gouvernance à compter du 1 janvier 2017. La régionalisation de l'OPIEVOY n'ayant pas été retenue par le **Conseil Régional d'Île de France**, les trois départements, appuyés par la **Préfecture de Région**, ont ainsi cherché une solution assurant la continuité du service aux locataires sans modification de leur loyer ni de leurs charges. Il est notamment prévu que le patrimoine situé sur le **Val d'Oise** soit repris par **Val d'Oise Habitat**, qui deviendra ainsi le plus important bailleur du **Val d'Oise**. **Ce transfert n'aura aucune conséquence pour vous, locataires de VOH**

### CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE

Les Conseils de Concertation Locative se sont réunis le 24 février au siège de Val d'Oise Habitat, animés par le Directeur Général, Raphaëlle Gilaber.

Ces conseils sont composés des représentants des locataires (administrateurs locataires, présidents d'amicales...) et des responsables de Val d'Oise Habitat.

La tenue de ce conseil est obligatoire depuis la loi SRU du 12 janvier 2000 ; il permet la consultation des locataires sur :

- o Les différents aspects de la gestion des immeubles,
- o Les projets d'amélioration, de construction ou de démolition,
- o Toutes mesures touchant au cadre de vie.

A l'ordre du jour de ce conseil, ont été abordés les points suivants :

- o Bilan 2015 de la concertation, des médiations, des agressions et des consultations des locataires
- o Information sur les conventions TFPB 2015
- o Synthèse des opérations marquantes réalisées en 2015
- o Propositions de travaux prévus et opérations en maîtrise d'ouvrage en 2016
- o Charges locatives (BAV, récupérabilité des salaires des gardiens)

### LE SITE INTERNET DE VAL D'OISE HABITAT SE MODERNISE



Val d'Oise Habitat se digitalise. Depuis plusieurs mois, Val d'Oise Habitat améliore sa communication par différents moyens afin d'accroître sa visibilité, de valoriser son patrimoine et d'informer au mieux ses locataires. En effet, après l'apparition du blog et de la page Facebook, le nouveau site internet sera lancé durant le mois d'avril.

Ce nouveau site internet, déclinaison de celui du Conseil départemental, se veut plus ludique et intuitif, véritable outil d'informations pour faciliter la vie des locataires.

### PERMANENCES DU PRÉSIDENT

#### De nouvelles permanences à prévoir pour 2016

En 2016, le président de Val d'Oise Habitat, Xavier Haquin, a souhaité renouveler ses rencontres avec les locataires au sein des différentes agences. Trois permanences sont ainsi organisées au cours du premier semestre avec une première date à l'agence de Villiers Le Bel le 14 mars 2016, suivra celle d'Argenteuil le 02 mai puis celle de Cergy le 27 juin.

Les modalités d'inscriptions seront communiquées par les agences.



Plus de  
**150** locataires de  
Val d'Oise Habitat  
rencontrés  
lors des trois  
dernières  
permanences.



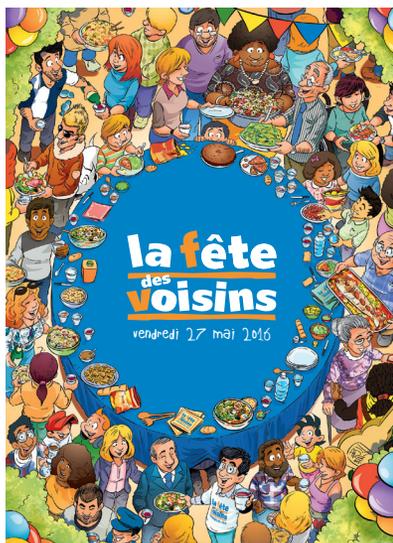
Seuil des  
**10 000** logements  
dépasse par  
Val d'Oise Habitat  
en 2015



**7** résidences  
réhabilitées  
en 2014 - 2015  
soit **1452**  
logements

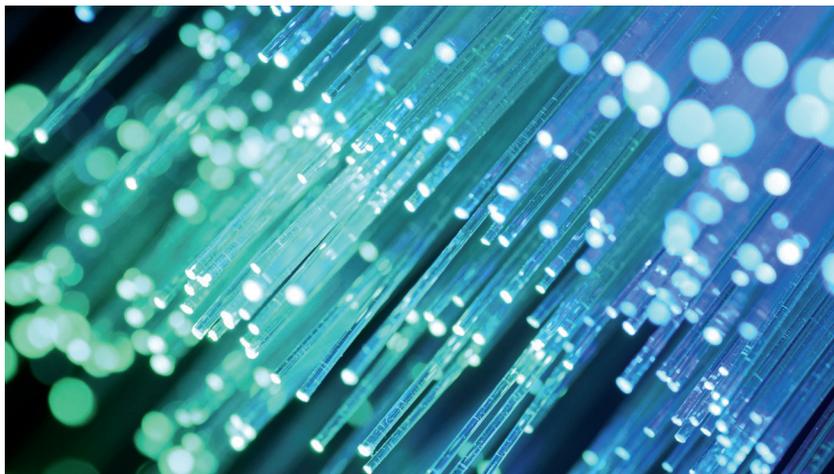


**3** agences  
et **4** antennes sur  
le département du  
Val d'Oise  
pour vous recevoir  
et vous informer.



## FÊTE DES VOISINS dans nos résidences

Comme chaque année, Val d'Oise Habitat s'engage aux côtés des amicales des locataires, dans son partenariat avec l'association nationale « Immeubles en Fête » pour cette 17ème édition de la fête des voisins. Rendez-vous incontournable de convivialité entre les voisins de nos résidences, cet événement qui regroupe les locataires de tous les âges, aura lieu le **vendredi 27 mai 2016**. Nous vous invitons à prendre contact auprès de votre gardien ou de votre agence si vous souhaitez participer à cette fête.



## FIBRE OPTIQUE

### Le raccordement à la Fibre dans nos résidences.

Le déploiement de la fibre optique dans nos résidences a débuté en 2012, avec la signature d'une convention de raccordement par résidence avec 3 opérateurs.

Ainsi avec l'opérateur ORANGE, 59% des adresses conventionnées ont été raccordées (à la fin de l'installation, une plaque est posée par Orange dans le hall de chaque immeuble raccordé).

Le déploiement se poursuivra jusqu'en 2020 pour desservir la totalité des 11000 logements de Val d'Oise Habitat, sous réserve du déploiement de la fibre dans la commune d'implantation.

Il appartient alors à chaque locataire de choisir un opérateur téléphonique pour effectuer le raccordement de son logement pour le passage de la fibre optique.

 [d'infos sur leblogdevaldoisehabitat.com](http://d'infos sur leblogdevaldoisehabitat.com)

---

# RAPPEL

LE JOURNAL DES LOCATAIRES  
EST TÉLÉCHARGEABLE DIRECTEMENT SUR LE SITE  
INTERNET DE VAL D'OISE HABITAT.

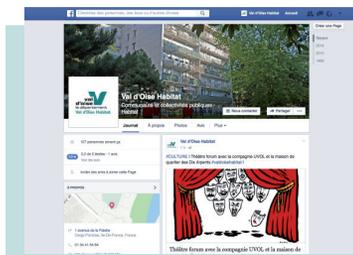
---

## Le Facebook de Val d'Oise Habitat

### SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOH

Depuis maintenant quelques mois, Val d'Oise Habitat a ouvert sa page Facebook. Regroupant des informations sous forme d'articles ou de photos, vous aurez ainsi la possibilité de suivre l'actualité de Val d'Oise Habitat sur les réseaux sociaux.

 [d'infos sur facebook.com/valdoisehabitat](https://facebook.com/valdoisehabitat)



## VAL D'OISE HABITAT FAVORABLE AUX SECONDES CHANCES

### Travaux d'intérêt général (TIG)

Dans le cadre de notre démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) Val d'Oise Habitat a souhaité s'engager auprès du Ministère de la Justice et plus particulièrement de la Direction de la Protection Judiciaire et de la Jeunesse du Val d'Oise.

D'ici la fin de l'année 2016, Val d'Oise Habitat accueillera une dizaine de jeunes majeurs ou mineurs afin de leur permettre de découvrir le monde du travail et de les aider dans leur insertion professionnelle suite à cette décision de la justice.

De notre côté, nos agents de proximité acceptent volontiers de les accompagner et les suivre. Ces échanges leur donnent l'occasion de transmettre leurs savoirs et leurs expériences de la vie en collectivité pour faire évoluer les mentalités.

## Enquête OPS et SLS

### RAPPEL

Vous avez reçu le 02 février dernier, une enquête à nous retourner au plus tard le 04 mars. Nous vous rappelons que la loi du 04 mars 1996 vous oblige à nous répondre.

Si vous avez été destinataire d'un courrier de mise en demeure, il est indispensable de nous retourner cette enquête avant le 1er avril 2016 au plus tard.

Dans le cas contraire, vous encourez des pénalités de 7,62 euros par mois complet de retard non remboursables pour l'OPS et de 22,87€ pour le SLS. En outre, dans le cadre du SLS, il vous est rappelé que des frais de surloyers peuvent vous être appliqués. Ces frais seront ajoutés à votre avis d'échéance du mois de mai et seront, le cas échéant, prélevés en même temps que votre loyer.

RAPPEL

L'ENQUETE OPS  
2016



**« Si vous avez reçu  
une mise en demeure,  
vous devez répondre  
obligatoirement avant le  
1er avril 2016. »**

## LE PASSAGE A LA HAUTE DEFINITION

La TNT HD arrive le 5 avril prochain. Cela concerne toutes les personnes recevant la télévision par antenne râteau (individuelle ou collective).

Vous devez donc vérifier avant le 5 avril vos équipements afin d'être prêts pour ce passage. Nous vous rappelons que seuls les téléviseurs ou adaptateurs compatibles HD pourront recevoir les programmes de télévision après cette date.

Dans le cas où vous devez vous munir d'un adaptateur, une aide pourra vous être fournie en allant sur le site : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

Cette évolution offre de nombreux avantages comme une meilleure qualité de son et d'image.

## Infos PRATIQUES



Les courriers doivent être adressés à **VOS AGENCES RESPECTIVES**. Adresses et contacts sur notre site.



Un formulaire de demande de logement est disponible sur notre site.

**RAPPEL :** votre gardien est votre interlocuteur privilégié.



Vous avez une demande concernant votre logement, un problème technique ou une réclamation, retrouvez les coordonnées de votre agence sur [valdoisehabitat.fr](http://valdoisehabitat.fr)

Les agences sont ouvertes du lundi au vendredi.

## Compagnons Bâisseurs



### UN PROJET INTER BAILLEURS D'AUTO RÉHABILITATION À SARCELLES

#### Agence Est - Villiers Le Bel

Val d'Oise Habitat est partenaire d'une opération des Compagnons Bâisseurs IDF initiée par Patrick Petra, Directeur et Lydie Thierry Responsable de secteur. Ce projet inter-bailleurs vise à mettre en place des actions d'auto-réhabilitation accompagnées et des dépannages pédagogiques dans les logements dans un cadre de solidarité et d'entraide.

Les locataires réaliseront eux-mêmes l'entretien courant de leur logement avec un accompagnement des Compagnons Bâisseurs ; les outils de bricolage seront prêtés et les matériaux seront fournis (une participation de 10% sera à la charge du locataire concernant les matériaux).

L'objectif global est de favoriser l'entraide et les apprentissages des entretiens courants. Situé aux Lochères dans le local « l'atelier de quartier » qui se trouve à l'intérieur de l'ancienne école Romain Rolland à Sarcelles, cet espace sera ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter votre agence Val d'Oise Habitat de proximité ou votre gardien. Ces améliorations se dérouleront au printemps 2016.



#### LES COMPAGNONS BATISSEURS

Une équipe de trois personnes de l'association Les Compagnons Bâisseurs interviendra en accompagnement et en formation. Cette équipe sera composée :

- d'un animateur technique professionnel diplômé du bâtiment salarié de l'association.
- d'un animateur habitat salarié pour accompagner les familles et le réseau de partenaires,
- d'un volontaire en service civique (une personne entre 18 et 25 ans)



## ➤ THÉÂTRE FORUM

### Agence Ouest - Eragny

Un projet de théâtre forum novateur a été lancé le 8 janvier dernier à la Maison de quartier des dix Arpents à Eragny sur la thématique du «mieux vivre ensemble», en partenariat avec la compagnie Uvol, et le bailleur social Val d'Oise Habitat représenté par Cathy Tarroux, Responsable de secteur.

5 à 6 ateliers sont prévus, chaque mercredi de 19 à 21h. Un groupe d'habitants s'est d'ores et déjà constitué pour vivre cette nouvelle expérience, mais la porte est toujours ouverte pour les ateliers suivants.

La première représentation qui été programmée le vendredi 11 mars à la Maison de quartier a été un succès. Le but est de vous faire devenir des « spect'acteur » !

*« Le principe : improviser des scénettes qui illustrent le quotidien (...). Le théâtre est ainsi utilisé pour échanger sur les réalités du quartier, tant en abordant les initiatives positives mais aussi les différents problèmes rencontrés. Grâce à cette technique, on parle plus librement, les dialogues sont francs et directs. (...)»  
Source la ville d'Eragny.*



## ➤ INCROYABLE COMESTIBLE

### Agence Ouest - Cergy,

Depuis maintenant deux ans, un jardin collectif a été créé dans la résidence la Croix Saint Sylvère grâce aux volontaires du mouvement citoyen «Incroyables comestibles».

Avec deux bacs en 2014 puis deux grandes jardinières au printemps 2015, ce projet qui tient à coeur une dizaine d'habitants des résidences de Val d'Oise Habitat, celle de la Croix Saint Sylvère et celle des Chateaux de Cergy, est une réussite.

Mis à disposition gratuitement par «Incroyables Comestibles» ces bacs sont entièrement construits avec des matériaux de récupération. La terre servant à ces plantations a été fournie par la ville et l'agglomération de Cergy Pontoise.

Ces volontaires réalisent différents types de plantations (plantes aromatiques, tomates, courges, salades, radis... ) dans le but de les partager.

Ils participent aussi à des fêtes de quartiers de Cergy en tenant des stands.

# UN MOMENT DE VIE PROFESSIONNELLE D'UNE RESPONSABLE TECHNIQUE.

*Lors du dernier 'Journal des Locataires N°32' nous avons interviewé un acteur de la vie quotidienne d'un quartier. Pour ce numéro nous avons décidé de vous en dire un peu plus sur un métier exercé au sein de Val d'Oise Habitat par Maddly Bienvenu, Responsable Technique.*

**Service Com :** Quelle a été votre formation et parcours? Et depuis combien de temps exercez-vous votre activité de responsable technique au sein de Val d'Oise Habitat?

**Maddly Bienvenu :** J'ai un BTS Bâtiment qui m'a tout d'abord permis d'être conductrice de travaux en entreprise générale de bâtiment. Par la suite, j'ai travaillé au sein de la mairie de Villeneuve La Garenne en tant que responsable de la régie bâtiment. Je suis ensuite arrivée chez Val d'Oise Habitat en 2012 pour m'occuper de la partie maintenance et travaux du patrimoine.

**SC :** Quelles sont vos principales activités en relation avec la proximité et les entreprises de travaux?

**MB :** Au sein de VOH, nous assurons l'entretien du patrimoine. À travers les contrats d'entretien et les gros travaux notamment (ravalement de façade).

Nous sommes les référents techniques pour les services de proximité ainsi les collègues peuvent nous faire remonter les dysfonctionnements.

Nous nous assurons également que les entreprises interviennent sur les équipements techniques et ainsi régler les problèmes sur les résidences de nos locataires.

**SC :** Un métier de terrain et aussi un métier de bureau avec la gestion des contrats, expliquez-nous...

**MB :** Mon emploi du temps est plus ou moins coupé en deux parties (au bureau, je rédige les dossiers techniques pour les marchés publics puis après publication, je procède à l'analyse des offres des entreprises candidates, avant les commissions d'appel d'offres. J'assure également le suivi financier du budget alloué à notre service.

Sur le terrain, outre le suivi des chantiers, je fais régulièrement des

visites sur les résidences pour identifier les problèmes techniques qu'il peut y avoir.

**SC :** Quel a été votre dernier dossier?

**MB :** Outre le chantier de Menucourt (qui vous est présenté dans la colonne gauche de la page), où nous avons lancé une opération pour effectuer un ravalement et le changement des portes de hall, nous réfléchissons à l'amélioration de la consommation énergétique des logements avec le changement des radiateurs électriques et des fenêtres.

**SC :** Quels seront les travaux dont vous aurez la charge avec toute l'équipe en 2016

sur le patrimoine de Val d'Oise Habitat?

**MB :** Nous continuerons à faire des travaux de rénovation des parties communes (peintures, sols) et de façades (ravalement). Il y aura également le remplacement de portes palières et de volets roulants ainsi que les rénovations de système de ventilation.

D'une manière générale, nous travaillons au quotidien en collaboration avec les équipes de proximité pour améliorer le cadre de vie des locataires.

**SC :** Recommanderiez-vous votre métier opérationnel du bâtiment à un jeune pour son orientation future?





Madame Bienvenu Maddy, ici lors d'une visite de chantier à la Résidence les Érables à Villiers Le Bel.

**MB. :** Je recommande sans hésiter ce métier qui me semble varié et très intéressant pour les personnes ayant le goût du terrain et qui aiment le contact humain.

L'entretien du patrimoine est pour moi très important et contribuer à la bonne « vie » des locataires est un objectif.

## LE CHANTIER DE MENUCOURT

AVANT →



APRÈS →



CHANTIER



### Menucourt.

Construite en 1998, la résidence située place de la Croix du Jubilé à Menucourt est composée de 37 logements sur 2 étages.

Nous avons lancé différents chantiers pour améliorer cette résidence.

Un ravalement a en effet été prévu. Des couleurs relativement claires pour les façades ont été appliquées pour redonner un coup de jeune à la résidence. L'ancien style architectural a été maintenu grâce à la conservation de quelques modénatures sur la partie haute pour apporter des touches de couleurs.

Dans un second temps les portes de hall ont été remplacées pour améliorer la sécurité de nos locataires mais aussi assurer une cohérence esthétique avec le ravalement.

Les travaux ont démarré en octobre 2015 pour une fin du chantier prévue pour le mois de mars 2016.

# LOYERS ET CHARGES, CE QUE VOUS PAYEZ.

Dans votre bail, un article mentionne le montant du loyer et celui des charges. Mais les montants des postes qui composent le loyer ou les charges sont révisés annuellement, et cela même si comme cette année, il n'y a pas eu d'augmentation des loyers.

## LE LOYER

Le montant d'un loyer d'un logement HLM est calculé en multipliant le prix au mètre carré fixé par l'État (en fonction du financement du logement) et la surface du logement loué.

Ce loyer peut être révisé chaque année par le conseil d'administration de l'organisme HLM qui le détermine, sous réserve de ne pas dépasser d'un certain montant.

Pour un montant de 100€ de loyer payé par un locataire en 2015 chez Val d'Oise Habitat :

**37€** servent pour les remboursements des emprunts. Il s'agit des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction d'une résidence pour

laquelle une convention est signée par les investisseurs ainsi que l'État, qui fixe le prix du loyer au m<sup>2</sup> (prêt PLUS, PLS, PLAI)

**9€** pour les taxes foncières et autres taxes et impôts.

**18€** pour les dépenses d'entretien du parc : parties communes (gros entretien, ravalement de façades, travaux sur les toitures et les canalisations,... et aménagements des espaces extérieurs), travaux d'entretien sur le logement (remplacement de prises, de radiateurs...), travaux de remise en état d'un logement après le départ d'un locataire, travaux d'hygiène et de sécurité (travaux suite à des désordres, dératisation, vidéo-surveillance...), enlèvement

des encombrants et nettoyage de graffitis, charges d'ascenseur...

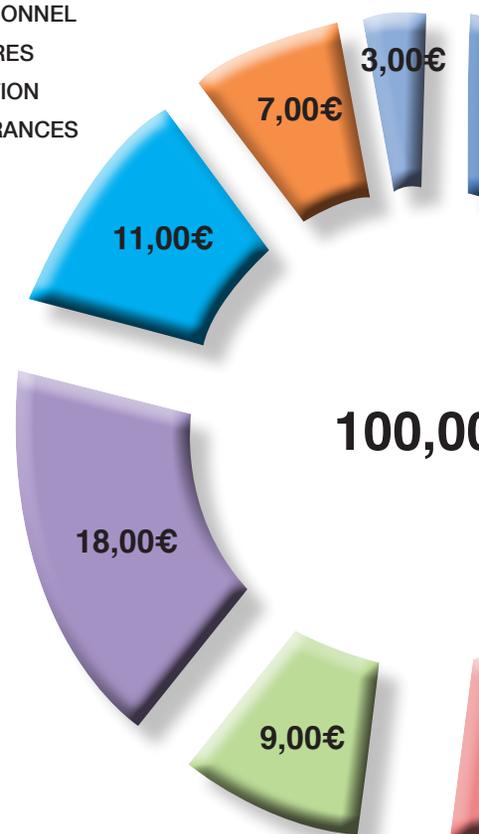
**15€** pour le financement des investissements : réhabilitations, rénovations de résidences, nouvelles constructions...

**11€** pour les frais de personnel : salaires du personnel de Val d'Oise Habitat sauf ceux des gardiens et du personnel d'entretien (qui sont compris dans les charges).

**7€** frais de gestion : frais d'administration, d'information, d'édition de courrier (avis d'échéance...), de syndic, de communication, des moyens généraux...

**3€** pour les frais d'assurance, des

- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS
- ENTRETIEN DU PARC
- FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS
- FRAIS DE PERSONNEL
- TAXES FONCIÈRES
- FRAIS DE GESTION
- FRAIS D'ASSURANCES





bâtiments et les honoraires (huissiers, cabinets conseils,...)

Exemple de nouvelles dépenses : nouveaux équipements comme la vidéosurveillance, le raccordement à la fibre optique, le remplacement d'ascenseurs...

## LES CHARGES

Les charges que vous payez comprennent différents postes de dépenses, qui dépendent du logement.

Elles sont calculées annuellement, par catégorie en fonction des consommations individuelles (eau froide, eau chaude...) ou réparties selon la surface du logement (électricité...) ou par logement (pour les équipements individuels). Voici quelques pourcentages représentatifs de la répartition des charges sur l'ensemble de patrimoine.



27% : Eau froide, eau chaude, les dépenses de consommation,

11,30% : Les dépenses d'électricité, d'exploitation, et les dépenses de fourniture d'énergie de la ventilation mécanique. L'entretien courant (petites réparations)...



11% : Taxe d'ordure ménagères (enlèvements).

2,1% : L'entretien des ascenseurs et l'électricité nécessaire pour son fonctionnement.



2,6% : L'exploitation et entretien courant des espaces extérieurs : espaces verts, allées, matériel de jeux.

28% Frais de chauffage collectif.



18% : Salaires des gardiens pour les entretiens de propreté et personnels des immeubles et nettoyages des parties communes.

 LE TOP

VAL D'OISE HABITAT  
*partenaire de l'association*  
**«Conjugue» à**  
**Argenteuil**  
*Saison 2015-2016*

 LE COUP DE CŒUR "VALDOISE.FR"

Depuis le 27 janvier, le Conseil départemental du Val d'Oise a mis en ligne son nouveau site internet. Plus intuitif et facile d'utilisation, il saura vous donner des informations sur l'actualité du Val d'Oise, les activités à faire, ou les lieux à visiter.



 [d'infos sur valdoise.fr](http://d'infos.sur.valdoise.fr)

L'AUTRE MONDE

RETROUVER CE STRIP DE LA BD «PHIL ET SOF» DANS L'ALBUM DE CHRISTIAN MAUCLER AUX ÉDITIONS TARTAMUNDO



 LES MOTS FLÉCHÉS

GENDARME A L'AUBE	CHAUDE DANS L'ARENE	TEXTILE EDENTÉ	LIMON	A DISPOSITION DE L'ARMÉE JEU
↳	▼	▼		▼
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
↳			▼	
PAPE INNOCENT GÉNIE			IDIOT METTRE DE L'ODE	RICHESSE DIVAGUER
↳			▼	▼
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TROIS SUISSES	EN PLEIN CŒUR
↳		▼	▼	▼
DÉCISION DE JUSTICE	FIN DU JOUR	LIPPES RÉGLE		ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
↳	▼	▼		▼
			VIVES EAUX	
			↳	

#33  
MARS 2016  
**COM**  
**CHEZ NOUS**

Le journal des locataires de Val d'Oise Habitat

Directeur de la publication : Xavier Haquin,  
Président de Val d'Oise Habitat

Rédaction : Val d'Oise Habitat

Réalisation : Val d'Oise Habitat

Photos : Triologic / Fotolia /

Impression : Interplans

Contact : [Service\\_com@valdoisehabitat.fr](mailto:Service_com@valdoisehabitat.fr)